



INSCRIPTIONS

ECOLE DE RICHERENCHES

Inscriptions pour la rentrée de septembre 2023 :

• Pour les enfants de Richerenches nés en 2020 ou les nouveaux arrivants sur la commune.

Pour inscrire votre enfant à l'école, voici la démarche à suivre :

- 1- Envoyer un mail à l'école en précisant :
 - Vos coordonnées (le nom de l'enfant et la classe)
 - Proposez 2 dates selon vos disponibilités, un soir après 17h ou le mercredi à 11h30 : cette première rencontre sera l'occasion de venir visiter la classe, d'échanger sur le fonctionnement de l'école, sur l'enfant et de répondre à vos premières questions.
- 2- Le jour J du RDV, il faudra apporter les documents suivants afin de pouvoir finaliser l'inscription administrative :
 - le **livret de famille** (pages des parents et de l'enfant prouvant la filiation des responsables légaux)
 - le **carnet de santé** (pages oranges prouvant que les vaccinations obligatoires sont bien à jour)
 - un **justificatif de domicile** prouvant la domiciliation sur la commune de Richerenches
 - le certificat de radiation et le livret scolaire de sa précédente école si l'enfant est déjà scolarisé.
- 3- Une fois tous les nouveaux élèves inscrits, des demies-journées d'adaptation seront proposées aux familles, en juin.

ECOLE DE RICHERENCHES
Cours du Mistral
84600 RICHERENCHES
04.90.28.01.39
ce.0840147d@ac-aix-marseille.fr